

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service Aménagements Routiers
12206

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 14 DECEMBRE 2018
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

OBJET : BP 2019 : Délégation Pistes Cyclables.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Pistes Cyclables, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La politique volontariste du Département en faveur du vélo, largement dynamisée par les orientations prises dans le cadre des Etats Généraux de Provence et plus récemment avec le Plan Territorial pour l'Environnement qui intègre les éléments du Plan Vélo, va poursuivre sa concrétisation en 2019. L'enveloppe de travaux progresse de 3 M€ par rapport à celle de 2018 et les Autorisations de Programme nécessitent une nouvelle affectation de 10M€

En 2019, sept opérations déjà engagées vont se poursuivre et 18 opérations nouvelles seront lancées.

Les dépenses de fonctionnement progressent légèrement, en lien avec l'augmentation du coût d'entretien des pistes cyclables, du fait des aménagements mis en service en 2018.

Les crédits indiqués dans l'Annexe 1 permettront de mettre en œuvre les actions.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL